

Réf: Dossier 336143

Avis de constitution

SOCIETE « PRESIKA »

Siège ABIDJAN, COCODY RIVIERA 2 , Lot 454, Ilot 13,
section SX, Lot 454, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESIKA »

Objet :

- l'Intermédiation ;
- le commerce général ;
- le conseil immobilier.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY RIVIERA 2 , Lot 454, Ilot 13, section SX, Lot 454, Ilot 13

Dirigeant(s) M AMON ACHY DOMINIQUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08527 du 23/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51103/GTCA/RC/2024 du 23/08/2024

